

## Espaces d'apprentissage individualisé

Ces espaces d'apprentissage, connus en France sous le nom d'ateliers de pédagogie personnalisée, sont des structures flexibles permettant de répondre à tout moment à une demande individuelle en proposant un parcours de formation adapté à chaque apprenant en fonction de ses connaissances préalables, de ses objectifs et de ses disponibilités. La personnalisation est mise en œuvre à travers une série d'actions convergentes.

1) La conception du parcours d'apprentissage en fonction des connaissances préalables de l'apprenant au moment de son entrée en formation. La personne est accueillie individuellement par un référent qui évaluera les pré-requis et ses besoins en lien avec son projet et les objectifs de formation visés. Un contrat de formation est signé, qui fixe les objectifs, la durée, le rythme et les modalités pédagogiques. Il peut être adapté au long de la formation en fonction des évaluations.

2) L'évaluation en cours de formation permet aussi d'ajuster le parcours. Le dossier individuel, équivalent d'un portfolio est enrichi au fil du parcours, ce qui permet à l'apprenant de visualiser ses acquis et de pouvoir ensuite les valoriser dans sa vie sociale ou professionnelle.

3) L'utilisation de méthodes diversifiées :

- L'autoformation accompagnée : cette méthode permet de développer des compétences et des connaissances et renforce l'autonomie grâce à l'utilisation de supports pédagogiques variés, avec l'appui de facilitateurs qui la guident tout au long du parcours. Cet apprentissage de l'autonomie sera utile pour la suite du parcours de la personne.
- Les temps d'apprentissage collectif : organisés par domaine, par niveau ou objectif. Ils sont organisés autour d'activités visant généralement une production collective.
- Organisation d'ateliers méthodologiques : par exemple pour prendre des notes, pour développer la compétence *Apprendre à apprendre...*
- Accompagnement à l'apprentissage qui peut avoir lieu en dehors du centre de formation, à domicile ou sur le lieu de travail.
- Ateliers thématiques : ils permettent d'organiser des débats et des échanges sur des thèmes de culture générale ou liés à des événements, par exemple, des ateliers de découverte et de pratique culturelle (écriture, théâtre, musique, dessin, sport).

La souplesse d'organisation permet à l'apprenant d'avoir une activité extérieure, un emploi à temps partiel par exemple, en parallèle de sa formation. La durée et l'intensité du parcours sont modulables.

En dehors des autres apprenants, le participant est en relation avec :

- un référent qui organise et suit l'ensemble du parcours et soutien le développement de la compétence *apprendre à apprendre*.
- des formateurs spécialisés pour la langue ou d'autres sujets en fonction de son objectif (santé et sécurité...) qui agissent également comme facilitateurs.

Ces espaces d'apprentissage individualisé peuvent accueillir des participants sous différents statuts (salariés, chômeurs, migrants, réfugiés...) avec différents niveaux (d'éducation, de langue) et différents objectifs (se remettre à niveau en calcul et en français pour accéder à une formation qualifiante, trouver un emploi, préparer un CV, préparer un concours...).

Le formateur ne donne pas de cours (ou très rarement). Il passe d'un apprenant à un autre ou d'un petit groupe à un autre pour expliquer, illustrer, questionner, apporter un conseil de méthode, encourager, fournir de nouvelles ressources, échanger sur une auto-évaluation, motiver ou réactiver un apprenant. Le formateur est également responsable de l'auto-évaluation et des évaluations qui permettront d'apporter les ajustements nécessaires au parcours. Il veille à la bonne tenue des dossiers individuels qui recueillent les travaux des apprenants et les évaluations. A un moment donné, plusieurs formateurs peuvent intervenir dans la même salle si nécessaire.

Le centre de ressources associé à cette unité joue un rôle clé : il doit offrir une variété de ressources d'apprentissage sur une variété de sujets pour différents niveaux en utilisant différents médias. Les ressources papier ou numériques doivent être préparées en amont et classées avec soin selon les thèmes et les niveaux pour pouvoir y accéder rapidement. Elles sont divisées en petits modules, décrits par des objectifs de formation, une durée et intègrent un exercice d'évaluation ou d'auto-évaluation.



<http://velay.greta.fr>